

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 27 Novembre 2024
L'an deux mille vingt-quatre le trois décembre à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
3 Décembre 2024

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémy Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Corentin Riou, Laurent Weinreich Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Delphine Besson, Christian Grelé, Précilla Carré, Eric Huet, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel, Catherine Letellier,

En exercice : 29
Présents : 21
Pouvoir : 2

Excusés : Sylvestre Gout, Anne-Claire Poignard,

Votants : 23

Absents : Michel Lepaisant, Jean-Michel Eude, Delphine Bachelot, Emmanuelle Isabelle, Julie Morin, Thierry L'huillier,

Date d'affichage

Pouvoirs :
Sylvestre Gout, a donné pouvoir à Laurent Weinreich
Anne-Claire Poignard a donné pouvoir à Sandrine Boire

Corentin RIOU est désigné secrétaire de séance.

DEL2024_12_14

**PÔLE D'ANIMATION NUMERIQUE - VALIDATION DE L'APD ET DU PLAN DE
FINANCEMENT – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la ville de Pont-L'Evêque s'est engagée dans la création d'un pôle d'animation numérique regroupant la Micro-Folie et l'Espace Public Numérique.

Espace de sensibilisation, de découverte, d'expérimentation et de pratique numérique, ce nouvel espace a pour vocation de rendre accessible à tous, le numérique, sous toutes ses formes.

La réunion de ces espaces en un même lieu, situé 60 rue Saint Michel, permettra de mutualiser les effectifs et de développer leurs activités tout en offrant des locaux accessibles et confortables au public et au personnel.

Le conseil municipal du 2 mai 2023 a autorisé monsieur le Maire à signer le marché de maitrise d'œuvre portant sur la création du Pôle d'animation numérique.

Le marché de maitrise d'œuvre réhabilitation et extension a été attribué au groupement dont le mandataire est ACAU ARCHITECTES.

Le maitre d'œuvre a livré l'APD le 8 novembre 2024 répondant à la demande.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 2 588 937 € HT, auxquels il faut ajouter les différents honoraires.

Plan de financement prévisionnel HT au 26/11/2024 :

DEPENSES		RECETTES		
Travaux rénovation	1 220 210€	Subvention Etat DETR/DSIL	20%	639 587€
Travaux extension	1 368 727€	Département – Contrat de Territoire	19.5%	622 931€
Aléas 10 %	259 000 €	Région – Contrat de Territoire	18.8%	602 000€
Honoraires, maîtrise d'œuvre, CT, SPS, concessionnaires	350 000 €	DRAC – MH	1%	33 312€
		Etat – Fond Vert	2.6%	85 654 €
		Total aides publiques	62%	1 983 484 €
		Ville de Pont-L'Évêque	38%	1 214 453 €
Total HT	3 197 937 €	Total Recettes		3 197 937 €
Total TTC	3 837 524 €			

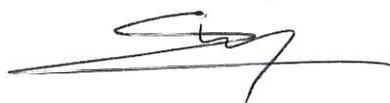
LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **VALIDE** l'APD concernant la création d'un pôle d'animation numérique pour un montant estimatif hors taxe de de travaux 2 588 937 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'État au titre de la DETR et/ou de la DSIL, et du fond Vert.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Région dans le cadre du contrat de territoire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Département dans le cadre du contrat de territoire.

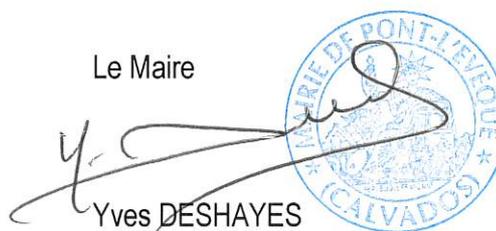
Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

Le Secrétaire de séance,



Corentin RIOU

Le Maire



Yves DESHAYES